

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 5 novembre 2025 à 10 h 00 à la salle A-R415**

Présences : Nicole Carignan
Claude Felteau
René Ferland
Winnie Frohn
Lucie Lamontagne
Jean-Guy Prévost
Marjolaine St-Pierre

Observateur : José E. Igartua

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2025
3. Affaires en découlant
4. Informations
 - 4.1 Informations de la présidente
 - 4.2 Informations du registraire
 - 4.3 Informations sur le site web de l'APR-UQAM
 - 4.4 Informations sur les bourses de l'APR-UQAM
 - 4.5 Réunion Convergence
5. États financiers et prévisions budgétaires
6. Comité de réflexion sur le membership et le mode de financement de l'Association
7. Comité de communication
8. Activités culturelles et sociales
 - 8.1 Activités 2025-2026
 - 8.2 Projet Solidarité
9. Bulletin
10. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Winnie Frohn, appuyée par René Ferland, l'ordre du jour de la réunion du 5 novembre 2025 est adopté à l'unanimité tel que modifié en séance.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2025

Sur proposition de Marjolaine St-Pierre, appuyée par René Ferland, le procès-verbal de la réunion du 3 septembre 2025 est adopté à l'unanimité tel que modifié en séance.

3. Affaires en découlant

Le samedi 25 octobre dernier, la présidente Nicole Carignan et Michèle Charpentier ont participé aux Portes ouvertes de l'UQAM. En raison d'un empêchement de dernière minute, le trésorier, Claude Felteau, n'a pas pu y contribuer. Le Conseil d'administration remercie la présidente et la professeure retraitée pour leur contribution à cette activité de l'UQAM.

Le 3 novembre 2025, la trésorière Lucie Lamontagne et le trésorier Claude Felteau ont représenté l'APR-UQAM à la réunion semi-annuelle du regroupement Convergence. Un rapport détaillé sur les sujets discutés sera présenté au point Informations ci-après.

4. Informations

4.1 Informations de la présidente

Le 15 octobre 2025 s'est tenue la conférence sur les « Géants du web » présentée par Alain Saulnier et organisé par l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM). Parmi les auditeurs qui ont assisté à cette conférence, six membres de l'APR-UQAM étaient inscrits en salle et 16 autres, en ligne via Zoom. Cette conférence a été très appréciée. Le compte rendu de cette conférence a été rédigé par Danielle Desmarais (Travail social) et sera publié dans le bulletin no 90 au printemps 2026.

4.2 Informations du registraire

Le registraire, Jean-Guy Prévost, présente les informations les plus récentes sur le membership actuel de l'APR-UQAM. En date du 3 novembre 2025, l'APR-UQAM compte 257 membres actifs et accueille un nouveau membre qui avait déjà pris sa retraite en 2011.

Depuis la dernière réunion du conseil d'administration en date du 8 octobre 2025, le registraire a fait parvenir aux membres de l'APR-UQAM huit messages courriels concernant une conférence offerte par l'APR-UQAM sur la radicalisation (message et rappel), annonçant une conférence intitulée « Optimiser sa santé au rythme des saisons selon la médecine chinoise » organisée par l'APRÈS-L'UQAM, et un dernier rappel pour la conférence d'Alain Saulnier citée ci-haut. Deux autres courriels consistaient en un message initial et un rappel pour la campagne Centraide-UQAM, et finalement deux avis de décès de collègues retraités, Gérald Boutin et Claudette Hould.

Certains membres du Conseil d'administration ont soulevé la question de la difficulté d'obtenir la liste des nouveaux retraités et leurs renseignements personnels de la part de l'UQAM. C'est un sujet délicat à cause des politiques de confidentialité auxquelles sont soumises toutes les organisations détenant des renseignements personnels. Il a été mentionné que les informations sur les activités de l'APR-UQAM sont transmises aux participants à la rencontre de préparation à la retraite du SPUQ lors de la présentation faite par l'APR-UQAM à cette occasion.

4.3 Informations sur le site web de l'APR-UQAM

Le webmestre, René Ferland, a procédé à des modifications sur le site web de l'APR-UQAM. Ainsi, il y a affiché les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration des 14 mai et 3 septembre 2025. Il a ajouté les informations sur les deux prochaines conférences et annoncé la campagne Centraide-UQAM. Il a publié sur le site web des photos choisies de la cérémonie du 35^e anniversaire de l'APR-UQAM. Il a aussi mis à jour la page « Trésors cachés » du site web de l'APR-UQAM, ce qui a permis de rendre disponibles aux membres d'autres photos de cette cérémonie. Le dernier numéro du Bulletin a pu maintenant être ajouté sur le site après un ajustement des paramètres du site web. Finalement, il a mis à jour la section « In memoriam » basée sur les informations du dernier numéro du Bulletin.

4.4 Informations sur les bourses APR-UQAM

À la suite du problème rencontré à cette session pour l'ouverture du concours des bourses APR-UQAM et afin de continuer la remise des bourses APR-UQAM selon les conditions votées par le Conseil d'administration en 2024, les membres de conseil ont cotisé selon des directives temporaires et exceptionnelles proposées par la Fondation afin de pouvoir disposer des liquidités suffisantes pour l'ouverture du concours à la session d'hiver 2026. Ainsi, deux bourses de \$1 500 chacune pourront être offertes aux étudiants durant l'année 2025-2026.

Les membres du conseil d'administration ont discuté de différents moyens qui pourraient être utilisés pour encourager les membres de l'APR-UQAM à faire des dons à la bourse APR-UQAM afin d'augmenter le niveau de capitalisation et permettre d'augmenter les montants des bourses offertes dans les prochaines années.

Une rencontre entre Mme Laetitia Billard, coordonnatrice administrative et Mme Maude Bouchez, directrice de l'engagement philanthropique de la Fondation UQAM et la présidente Nicole Carignan, le trésorier Claude Felteau et la responsable des bourses Lucie Lamontagne de l'APR-UQAM est prévue pour le 25 novembre prochain afin de modifier l'entente sur les modalités d'utilisation du compte capitalisé de l'APR-UQAM et éviter le problème rencontré cette année tout en donnant plus de souplesse au Conseil d'administration dans l'attribution de ces bourses.

Le 18 octobre 2025 a eu lieu la Cérémonie de remise des bourses de la Fondation UQAM. La présidente Nicole Carignan, le webmestre et administrateur René Ferland et la responsable des bourses APR-UQAM et secrétaire, Lucie Lamontagne, ont assisté à cette cérémonie. La présidente et la secrétaire ont eu l'occasion de rencontrer Aurélie Chaput-Pelletier, une des lauréates du concours de l'automne 2024. Cette étudiante était ravie d'avoir obtenu cette bourse et a montré son dynamisme et ses intérêts de carrière en psychologie tout en remerciant l'APR-UQAM.

4.5 Réunion Convergence

Le 3 novembre 2025 a eu lieu une autre rencontre de regroupement informel des associations de retraités des universités québécoises incluant aussi l'Université d'Ottawa et l'Université de Moncton, appelé Convergence. Ce regroupement récent revêt une importance pour ces associations, puisque plus de 22 personnes représentant la majorité des universités ont participé aux discussions sur des sujets d'intérêt commun et ont partagé des solutions. Les questions

portaient sur la cotisation pour la première année d'un retraité, sur le rôle de l'université dans l'information donnée aux futurs retraités sur l'existence de leur association, sur la participation de l'association à des comités ou groupes de travail ou à des projets de l'université via par exemple, un siège dédié à l'association, sur les activités de bénévoles à l'université, sur la publicisation des dons des retraités lors de campagnes philanthropiques de l'université, sur la possibilité d'avoir des commandites ou si des fournisseurs offraient des rabais aux retraités. Finalement, il a été question des obligations pour les associations de se doter d'une politique de confidentialité selon les directives de la loi 25 sur la protection des renseignements personnels. Aucune association de retraités universitaires présente à cette réunion ne s'est dotée à ce jour d'une telle politique.

L'APR-UQAM avait déjà fait des modifications sur la gestion de son site web afin de répondre aux exigences de la loi 25, tel qu'expliqué par le webmestre sortant José E. Igartua. Ainsi, les Informations personnelles de tous les membres sont inscrites dans le logiciel Dialog Insight géré par le Service des communications de l'UQAM. Les membres de l'APR-UQAM complètent la fiche des informations personnelles. Dans l'intranet du site web de l'APR-UQAM, les membres peuvent s'ils le désirent, inscrire des informations personnelles et choisir lesquelles rendre disponibles aux autres personnes qui ont une fiche dans l'intranet. Donc, ces informations ne sont disponibles que dans l'intranet réservé aux membres actifs de l'APR-UQAM qui désirent s'y inscrire. La loi 25 demande aussi le nom d'une personne autorisée à connaître les fiches complètes de chacun des membres. Actuellement, c'est la présidente qui a cette obligation, mais le registraire est le seul à avoir accès aux informations personnelles des membres. Les membres du conseil d'administration discutent de plusieurs points dont le choix de la personne devant assumer la fonction de responsable. José E. Igartua propose d'identifier les processus qui utilisent en tout ou en partie les informations des membres, tel que demandé par la loi 25.

José E. Igartua précise que des pratiques de l'APR-UQAM sur la confidentialité des renseignements personnels existent depuis longtemps, mais qu'il n'existe pas de politique de confidentialité écrite à l'APR-UQAM. La loi exige que la politique de confidentialité soit rendue disponible sur le site web de tout organisme qui a accès à des informations personnelles. Les membres du conseil d'administration reconnaissent qu'une telle politique devrait être écrite, adoptée par le conseil et rendue accessible sur le site web.

5. États financiers et prévisions budgétaires

Les recettes et déboursés n'ont pas été substantiellement modifiés depuis le dernier rapport mensuel au conseil d'administration. Les dépenses liées aux frais de publication et d'envoi du bulletin et à la fête du 35^e anniversaire sont pratiquement toutes payées. Afin de simplifier la présentation des rapports financiers, les frais du bulletin spécial (reprographie et impression) réalisé pour la fête du 35^e anniversaire seront inclus dans le compte bulletin. Les recettes atteignent un montant de 18 005\$ et les dépenses se chiffrent à 20 553\$ entraînant un déficit de 2 548\$ à date. En revanche, la subvention annuelle du SPUQ n'a pas encore été versée et en incluant les quelques dépenses courantes à venir, le budget peut être considéré comme équilibré.

6. Comité de réflexion sur le membership et le mode de financement de l'Association

Ce comité prévoit tenir une réunion avec le SPUQ très bientôt et la représentante de l'UQAM va être disponible prochainement. Le comité préfère établir les discussions avec le SPUQ avant de continuer les négociations avec l'UQAM.

7. Comité de communication

Le comité de communication a tenu sa dernière réunion le 23 octobre 2025. Lors de cette rencontre, plusieurs questions ont été abordées dont le retour sur la fête du 35^e, le gabarit de l'Infolettre et la révision des couleurs de divers éléments du site web (menu, liens, etc.)

La question des polices de caractères entre les différentes plateformes (courriels, invitations aux activités, avis de décès, infolettres, bulletin) de l'APR-UQAM a aussi été discutée. Le comité vise éventuellement à ce que les différentes plates-formes de l'APR-UQAM s'arriment à la police utilisée sur les sites web de l'UQAM, qui est la police roboto.

Un gabarit pour l'Infolettre a été mis au point par le comité et présenté par courriel aux membres du conseil d'administration pour commentaires. La rédaction et l'envoi de l'Infolettre devrait débiter vers la mi-novembre et cet outil se veut être une publication mensuelle selon la quantité d'informations à transmettre aux membres.

En ce qui concerne le prochain bulletin (hiver 2026) et à la suite du départ de Winnie Frohn à la fonction de responsable du bulletin, les membres du comité sont donc à la recherche d'une remplaçante ou d'un remplaçant. Winnie Frohn a accepté d'aider la future personne responsable lors de la préparation du prochain bulletin.

À sa prochaine réunion, le comité se penchera sur l'analyse post-mortem des travaux qu'il a réalisés et sur les nouveaux enjeux pour l'avenir. Il verra alors à déterminer quelles seront les suites à donner à ce comité.

8. Activités culturelles et sociales

8.1 Activités 2025-2026

André Savary, le président par intérim de l'APRÈS L'UQAM, a invité les membres de l'APR-UQAM à la conférence organisée par son association et intitulée « Optimiser sa santé au rythme des saisons selon la médecine chinoise ». Cette conférence a été présentée par Louise Crevier en Zoom le jeudi 30 octobre 2025. La présidente Nicole Carignan et quelques membres de l'APR-UQAM ont assisté à cette présentation.

La prochaine conférence en ligne sur Zoom portera sur « La radicalisation ». Elle sera présentée par Ghayda Hassan (Psychologie) le 12 novembre 2025 à 10h. L'invitation a déjà été envoyée aux membres de l'APR-UQAM le 22 octobre dernier et un rappel sera effectué le 5 novembre 2025. L'invitation a aussi été envoyée à l'Association de membres retraités constituée du personnel non enseignant et des chargés de cours (APRÈS L'UQAM), de l'Association des cadres retraités de

l'UQAM (ACRUQAM), de l'Association des professeures et professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM) et l'Association des retraités de l'École de technologie supérieure (ARRÉTS) le 24 octobre 2025.

Une activité sur le thème de la Cybersécurité aura lieu en Zoom le jeudi 4 décembre 2025. Pour cette activité, les deux autres associations de retraités de l'UQAM, l'APRÈS L'UQAM et l'ACRUQAM, seront invitées.

Une activité cinéma-piano est prévue en présentiel pour le mercredi 25 mars à 10h00. Ces deux dernières activités seront annoncées dans la prochaine Infolettre.

8.2 Projet Solidarité

Le comité Solidarité s'est réuni le jeudi 9 octobre 2025. Il a été question de faire le point sur les activités passées afin d'assurer la continuité pour proposer des thématiques pertinentes pour les membres de l'APR-UQAM. À la suite de l'intérêt des membres pour les ateliers animés par Éducaloi, ce dernier a suggéré un atelier de réflexion et de validation sur la question de l'hébergement des personnes âgées. Cet atelier serait en quelque sorte la suite de la conférence qui avait été donnée en novembre 2021 à la suite de la parution de l'ouvrage : « Vieillir à la bonne place: le choix d'un milieu d'hébergement, les étapes, les enjeux » de Louise Savard et de Lita Béliard (2019). L'organisme Éducaloi abordera ces questions et les participants seront invités à intervenir. La question est toujours aussi pertinente et inclut la prise en compte des aspects juridiques.

Cet atelier aura lieu en présentiel le mercredi 26 novembre de 13h00 à 15h00 au local A-2660. L'invitation aux membres de l'APR-UQAM sera envoyée par courriel et dans l'Infolettre du 12 novembre 2025.

9. Bulletin

La responsable du bulletin, Winnie Frohn, présente aux membres du Conseil d'administration un plan préliminaire des différentes rubriques du prochain numéro du bulletin à paraître au printemps 2026. En plus des rubriques habituelles, il y aura une entrevue intergénérationnelle, un rapport sur le regroupement Convergence, un texte sur l'assemblée annuelle des Associations de retraités des universités et collèges du Canada (ARUCC) et des informations sur les bourses de l'APR-UQAM. Des photos et résumés des différentes activités sociales et culturelles auxquelles ont participé les membres de l'APR-UQAM seront inclus. Finalement, une rubrique In memoriam récente complètera ce bulletin.

Les membres du conseil d'administration ont discuté du format de ce bulletin. Il a été décidé que ce bulletin sera envoyé aux membres de façon électronique mais que ceux qui désireraient une copie papier pourraient devoir assumer une partie des coûts d'impression et d'envoi. Les modalités pour le choix ainsi que les coûts seront déterminés dans une prochaine réunion.

10. Divers

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12h10.